



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CHS-CT DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2014 COMPTE RENDU**

Le CHS-CT s'est réuni le 1<sup>er</sup> octobre à Brest sous la présidence de Véronique PY.

En ouverture de séance nous avons souhaité formaliser la réaction du CHS-CT en réaction aux événements de Morlaix.

Nous avons proposé à la Présidence trois courriers :

- Une lettre adressée au Préfet du Finistère par la Présidente du CHS-CT lui demandant notamment de mettre en œuvre les actions nécessaires permettant d'assurer la protection des agents et des bâtiments des Finances Publiques.
- Une lettre à l'attention des agents de Morlaix les assurant du soutien du CHS-CT et de sa disponibilité en ce qui concerne les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.
- Enfin un courrier de la Présidente du CHS-CT en Direction de la DDFIP29 lui rappelant ses responsabilités notamment en ce qui concerne l'évacuation des locaux.

Après pas mal de tergiversations et d'embarras de la Directrice relatif au caractère « schizophrénique » la dernière lettre, Véronique PY a indiqué qu'elle acceptait la démarche mais que s'agissant de la lettre au Préfet elle nous proposerait une version « amendée » sur la forme..

La Présidente du CHS-CT avait porté à l'ordre du jour l'utilisation du solde des crédits de 11000 €. Pour **FO DGFIP29** il s'agissait aussi de revenir en séance plénière sur tous les sujets liés à cette affaire désastreuse.

Nous avons évoqué à nouveau le soutien aux agents et l'Assistante Sociale présente a pu nous confirmer qu'elle avait eu des contacts individuels avec des collègues sans que pour autant sa proposition d'intervention collective ait été sollicitée.

La Directrice a confirmé que les anciens locaux de la DAPO, (Direction de l'approvisionnement de la Poste) était un recours possible et que le bail était en cours de finalisation.

Ce bâtiment de 1100 m2 environ pourrait accueillir environ 80 agents dont ceux de la Trésorerie de Morlaix dont les conditions de travail sont particulièrement pénibles actuellement. Pour les autres collègues les arbitrages ne sont pas encore établis.

Des travaux d'aménagement sont à prévoir notamment de cloisonnement et d'entretien. Nous avons demandé à pouvoir disposer des plans du bâtiment ce dont la Direction s'est engagée à nous fournir dès validation du bail.

**FO DGFIP29** a demandé que l'ISST, Madame COLAS, présente à cette séance puisse établir un diagnostic des futurs locaux, ce que la Présidente a accepté.

Quant à l'éventuelle réinstallation dans les locaux du Pouliet ne devrait pas se faire avant plusieurs mois car la partie trop endommagée de l'accueil pourrait nécessiter un chantier de génie civil important.

Concernant les attributions du CHS-CT, **FO DGFIP29** a demandé qu'une délégation puisse de rendre sur le futur site devant accueillir les collègues de Morlaix et aussi sur celui de la Trésorerie de Morlaix Banlieue.

Si la Directrice a admis sans trop de difficultés notre première demande en revanche elle était clairement opposé à ce que le CHS-CT se rende sur place à Saint Martin des Champs et Pleyber Christ sous le prétexte que nous allions lui indiquer ce qu'elle savait déjà à savoir que les collègues travaillait dans un « *mode dégradé* ».

Nous lui avons rétorqué que le CHS-CT n'était pas un empêcheur de tourner en rond, mais au contraire une instance chargée de veiller au respect des conditions de travail des agents et à la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels.

Finalement après une longue discussion nous avons pu obtenir un accord de principe sur les visites des sites dans un calendrier à définir rapidement.

Le programme des actions 2014 du budget CHS-CT faisant apparaître un disponible d'environ 11 000 €, nous avons accepté que cet argent soit mis à la disposition des travaux touchant à l'amélioration des conditions de travail des agents dans le cadre de leur réinstallation.

Le CHS-CT ministériel pourrait aussi être sollicité, un groupe de travail se tiendra le 14 octobre prochain, mais son intervention est conditionnée par le chiffrage des travaux des opérations réalisées sur Morlaix et la consommation du reliquat de crédit.

La Directrice a indiqué qu'elle souhaitait aussi financé des écrans d'ordinateurs grâce à ces 10 000 €. **FO DGFIP29** a maintenu sa position du début d'année à savoir que le financement des outils de travail des agents ne relève pas du CHS-CT mais de la Direction locale et au cas présent compte tenu du caractère exceptionnelle de cet évènement de la Direction Générale.

La délégation **FO DGFIP 29** : Michelle GALLY, Florence JAVELOT, Didier KERDONCUFF, Erick GUERRY.

**AVEC **FO DGFIP** LA SANTE DES AGENTS,  
L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
UN COMBAT QUOTIDIEN !  
AVEC **FO DGFIP**, PRIORITE AUX AGENTS !**